

La maltraitance chez les aînés(es)

Quelques définitions

Production:
Comité Maltraitance de Matane
en collaboration avec
Carmen Bouffard

Définition générale de la maltraitance

- ✓ Le terme " maltraitance " est une appellation générale pour désigner les mauvais traitements, l'abus, la négligence et la violence dont une personne est victime, aussi bien par elle-même que par une tierce personne.

Amorce des définitions de la maltraitance

- ✓ Selon santé Canada, la plupart des chercheurs s'entendent pour retenir trois grandes catégories d'actes de violence ou de négligence :
 - la violence familiale à l'égard des aînés
 - la violence institutionnelle
 - la négligence de soi ou la violence envers soi

suite...

- ✓ Les chercheurs semblent faire consensus face aux principaux types de mauvais traitements, à savoir :
la violence physique,
la violence psychologique et
l'exploitation financière.

(Decalmer et Glendenning, 1993;
Hudson, 1994; Wold, 1992)

Sous trois catégories


- ✓ À son tour, Stones(1995) a regroupé des ensembles de définitions de la maltraitance sous trois catégories :
 - Les définitions connotatives
 - Les définitions structurelles
 - Les définitions descriptives

Les définitions connotatives

Les définitions *connotatives* cherchent à établir un sens complet des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées.

Un comportement destructeur;

- ✓ Contre un aîné;
dans une relation de confiance;
qui cause un dommage injustifié



Cette recherche de globalité engendre toujours selon Stones, des problèmes de précision dans l'évaluation :

Qu'est-ce qui est destructeur?

Qu'est-ce qu'un dommage?


Qu'est-ce que la relation de confiance?

suite...

Rappelons ici, en ce qui nous concerne, que nous sommes en quête d'une définition qui nous permettrait de faire de la prévention auprès des aînés. Dans ce contexte, ce modèle limite nos capacités de dépister efficacement les situations de maltraitance. Il ouvre parfaitement au débat sur le sens mais manque de cibles claires qui balisent les actions.

Les définitions structurelles

Les définitions *structurelles* tiennent compte à leur tour des structures qui balisent les comportements sociaux. Parmi les principales balises existantes, notons les lois, les normes sociales, les codes d'éthique et les règlements. Cette façon de définir les mauvais traitements permet de cadrer avec l'action judiciaire et de définir des limites légales à l'agir. Elle ne tient toutefois pas compte des comportements destructeurs subjectifs qui ne sont pas judiciarisables.



Pour cette raison, nous considérons que son utilité ne fait pas de doute mais demeure trop restrictive et ne tient pas compte des dimensions plus subtiles de la personne humaine. Dans la description connotative, on retrouve dans la définition, la notion de la personne significative. Le modèle structural accorde une place à *l'étranger* dans une conduite criminelle. Sous cet angle, la maltraitance peut donc être considérée comme un acte criminel commis par un étranger dans le but de nuire.

Mauvais traitements à l'endroit des personnes âgées d'après le principe de jurisprudence, adapté de Stones (1993).

- ✓ Définition: comportement contrevenant aux normes légales (L), à l'éthique professionnelle réglementée (E) dont on croit qu'elles sont les normes d'une conduite tolérable (C). Offrir les règles pour différencier le mauvais traitement d'un comportement tolérable.
- ✓ Critère préalable: plus de 65 ans; contexte d'une relation de confiance formelle ou informelle. Différencier les mauvais traitements à l'endroit des personnes âgées, du crime commis par un étranger et de la violation de la personne.
- ✓ Critère de sous-classification: légal; réglementé par des normes d'éthique et de lieu de travail ou des normes de défense.

suite ...

- ✓ Types d'évaluation procédure:
Réglementé (par la loi, une agence, organisation ou institution); officielle (ex. : Procédure de recherche); non officielle. Indiquer le caractère minutieux de l'évaluation et les conséquences quant à la peine.
- ✓ Sous-catégories exemplaires:
Conduite criminelle, empiètement de droit commun, violation de l'éthique professionnelle(l); abandon des fonctions en milieu de travail (E); conduite fâcheuse, abus par une agence qui contrevient aux normes de conduite d'une association à laquelle sont confiés les soins ou services(c). Fournir des exemples de type de mauvais traitement de façon à faciliter la compréhension, la communication et les définitions fonctionnelles.
(L)= violation légale (E)= violation de l'éthique (C)= violation des normes communautaires.

Les définitions descriptives

- ✓ Les définitions *descriptives*, pour leur part, décrivent les mauvais traitements à l'endroit de la personne âgée par des listes de comportements, d'exemples de mauvais traitements. Cette façon de décrire permet d'englober des attitudes dévalorisantes liées à l'âgisme, l'infantilisation, l'insulte, etc. Et, chez certains auteurs, l'auto-négligence. Les définitions descriptives correspondent aux modèles les plus couramment utilisés par les organismes officiels qui interviennent aux plans provincial et national au sujet des mauvais traitements.

Suite...

- ✓ Les définitions descriptives permettent de baser nos interventions sur des éléments observables et d'ainsi agir en fonction des besoins de la personne. Autour de situations concrètes, elles ont ce privilège d'être beaucoup plus mobilisatrices pour agir avec les divers champs professionnels et éducationnels interpellés : famille, intervenant, police, aidant, médecin et autres. De plus, elles facilitent l'échange avec la personne victime et permet d'ouvrir sur ses besoins et sa capacité d'agir par elle-même

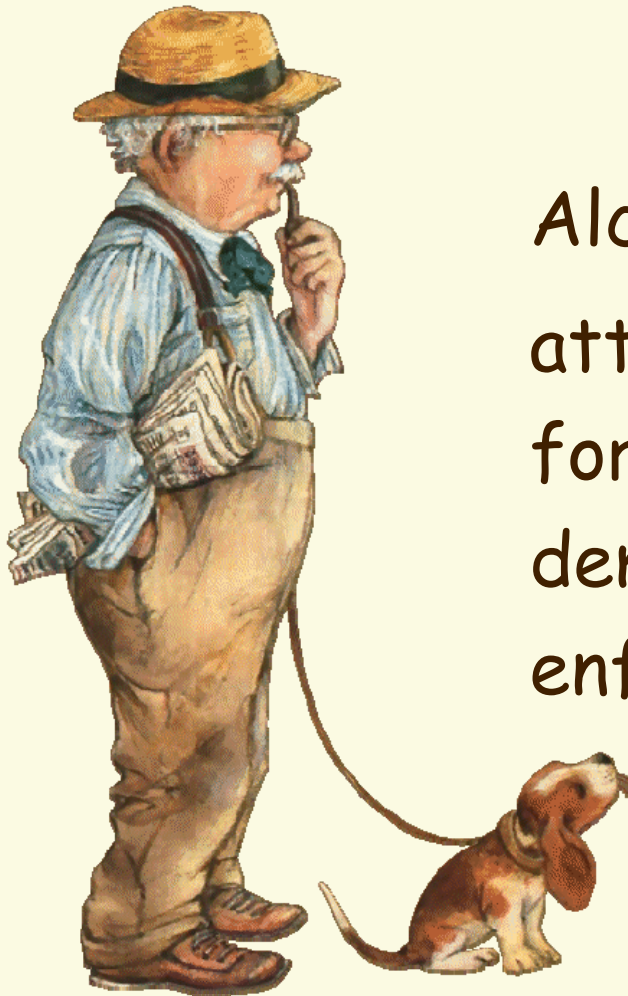
Exemples de mauvais traitements par une personne ayant une relation de confiance avec une personne âgée

✓ Agression physique

Causer de la douleur ou un dommage physique ou émotionnel :

frapper
lancer quelque chose de dur
faire trébucher
brûler ou ébouillanter
baigner dans l'eau froide
pousser ou bousculer
manipuler durement
actes sexuels non voulus
cracher

Contraintes excessives




Alcool ou tranquillisants
attacher au mobilier
forcer une personne âgée à
demeurer au lit
enfermer dans une pièce

Risques pour la santé

- ✓ En laissant une personne âgée invalide seule trop longtemps
- ✓ En retirant de la nourriture ou d'autres nécessités
- ✓ Par une intervention médicale inutile et traumatisante
- ✓ Par l'administration incorrecte de médicaments sur ordonnance
- ✓ Par une médication exagérée
- ✓ Par une attention médicale inadéquate en raison de l'âge
- ✓ En exposant une personne âgée à un risque ou un danger indu
- ✓ En achetant de l'alcool à une personne âgée qui s'enivre souvent
- ✓ Absence de soins par une personne rémunérée ou non


suite ...

- ✓ Défaut de :
 - Faciliter l'accès aux soins médicaux
 - Permettre l'accès à des dispositifs d'aide
 - Assumer les soins personnels
 - Retourner fréquemment une personne âgée clouée au lit

- 
-
- ✓ Conduire une personne âgée à des rendez-vous nécessaires
 - ✓ Demeurer avec une personne âgée qui a besoin d'aide
 - ✓ Fournir les vêtements nécessaires
 - ✓ Faire sortir une personne (au moins de temps en temps)
 - ✓ Fournir des aliments nécessaires
 - ✓ Assurer des conditions sécurisantes et confortables

suite...

- ✓ Pression induite
- ✓ Signer des documents juridiques ou ceux qui sont mal compris
- ✓ Empêcher l'accès à une aide juridique
- ✓ Déménager ou renoncer à la propriété de la maison
- ✓ Acheter de l'alcool ou de la drogue



✓ Engager dans un travail rémunéré pour obtenir plus d'argent.

✓ Ne pas chercher de l'aide pour l'abus de drogue ou d'alcool

✓ Faire ou modifier un testament

✓ Changer ou ne pas changer l'état matrimonial

✓ Donner de l'argent à des parents ou d'autres soignants

Comportement humiliant


- Forcer une personne à manger de la nourriture non appétissante ou non voulue
- traiter une personne âgée comme une servante ou un serviteur
- traiter une personne âgée comme un enfant

suite...

- 📄 retenir de l'information importante
- 📄 ne pas vérifier les allégations de violence à l'endroit d'une personne âgée
- 📄
 - risque pour la santé en laissant une personne âgée invalide seule trop longtemps
- 📄 en retirant de la nourriture ou d'autres nécessités par une intervention médicale inutile et traumatisante

Abus dans une institution

- Défaut de :
 - Fournir un environnement propre
 - Servir une nourriture appétissante et nutritive
 - Assurer les conditions de la propreté personnelle
 - Assurer une salle de bain permettant l'intimité



■ Défaut de :

Fournir des soins personnels adéquats

Traiter les résidents également quelque soit leurs situations financières


Excès :

Recours à la contrainte physique

Recours à la médication pour contrôler les résidents

Exploitation matérielle

- Vol
- Vente de la propriété sans autorisation
- Contrôle des questions monétaires contre la volonté d'une personne âgée
- Prix excessif pour les biens et services



Refus de déménager une personne âgée de chez-elle si elle le demande


Ouverture du courrier sans autorisation

Défaut de remboursement de l'argent emprunté lorsque la personne âgée le demande

Partage du domicile d'une personne âgée sans payer équitablement pour les dépenses

Humiliation verbale

- Critique excessive
- Mensonge
- Jurons, insultes, sobriquets
- Donner des ordres déraisonnables




Dire à une personne âgée qu'elle est trop encombrante

Parler de la mort sans ménagement à une personne âgée


Déclarations désobligeantes à d'autres sur une personne âgée

Déclarations qui transmettent de fausses croyances au sujet de la maladie



Ensemble luttons contre la
maltraitance faite aux aînés en
distribuant ce message a caractère
préventif.

Merci de votre attention.
Bonne journée à tous!

A spiral-bound notebook with a textured, light brown cover and a dark brown border. The spiral binding is on the left side. The text is printed in a brown, serif font on the right side of the cover.

Production:
Comité
Maltraitance de
Matane
en collaboration
avec
Carmen Bouffard